

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil Municipal</b> de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre <b>24200</b></p>
---	--	---

**SEANCE du : 18 novembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 12 novembre 2024.

**ETAIENT PRESENTS**

Anne-Marie BARBIER	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Anne ROUX
Philippe BARON	Sandrine DELUGEAU	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Bruno BODIN	Stéphanie FILLON	Nathalie MOREAU, à compter de 18h50	Rodolph THIBAudeau
Anita BRIFFE, Jusqu'à 19h35	Marie-Laure FOUILLET- MERLEAU jusqu'à 19h30	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Pierre BUREAU	Pascale FERCHAUD	Pierre MORIN	
Sandra CAULTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	
Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN	

**POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES**

Jean-François MOREAU, pouvoir à Emmanuelle MENARD	Bérandère BAZANTAY, pouvoir à Yannick CHARRIER	Thierry BAUDOUIN, pouvoir à Bruno COTHOUIS
Hélène BROSSEAU, pouvoir à Jean-François MORIN	Florence BAZZOLI, pouvoir à Pierre MORIN	Pascal GABILY
Jamel CHENIOUR	Philippe ROBIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, à partir de 19h30
Nathalie MOREAU, jusqu'à 18h50	Anita BRIFFE, à partir de 19h35	

**Secrétaire de séance :** Véronique VILLEMONTAIX, assistée des services de la Ville

**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



**Avenant n° 2 au contrat de concession du crématorium**

**Document annexé à la présente délibération**

Madame le Maire présente le dossier.

Par contrat signé le 30 octobre 2019, rendu exécutoire le 18 novembre 2019, la Commune de Bressuire a confié la concession de service public du crématorium à la Société Nouvelle de Crémation.

L'avenant n° 1 approuvé par le conseil municipal du 10 juillet 2023, avait fixé la durée de concession à 28 ans et modifié un indice dans une formule de révision.

Deux indices de L'INSEE utilisés pour la formule de révision tarifaire et les frais de contrôle ont été supprimés par l'INSEE.

L'avenant n° 2 au contrat de concession propose les indices de remplacement comme suit :

L'indice INSEE n° 010537947 (indice brut de la production industrielle) est remplacé par l'indice INSEE n° 010764352 (indice de prix de production de l'industrie française).

L'indice INSEE n° 010546177 (indice des prix de production des services français) est remplacé par l'indice n° 010766587 (indice des prix de production des services français, changement de la numérotation INSEE).

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20241121-DG\_DEL\_2024\_200-DE  
Date de télétransmission : 21/11/2024  
Date de réception préfecture : 21/11/2024

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** l'avenant n° 2 au contrat de concession "service public de crémation"
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,  
Véronique VILLEMONTÉIX



Le Maire  
  
Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20241121-DG\_DEL\_2024\_200-DE  
Date de télétransmission : 21/11/2024  
Date de réception préfecture : 21/11/2024